

ASSEMBLÉE NATIONALE
22 janvier 2021

LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE ANIMALE - (N° 3791)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 350

présenté par
Mme Mauborgne et Mme Moutchou

ARTICLE ADDITIONNEL

AVANT L'ARTICLE 15, insérer l'article suivant:

Rédiger ainsi l'intitulé du chapitre IV :

« Élevage de mustélidés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel